



Compte-rendu du Conseil d'administration du 9 novembre 2021

Participants : Gaëlle Bouché, Gwendoline Charpentier, Julie Marquet, Evelyne Prigent, Jean-Pierre Bosdevigie, Jean-Paul Bouché, Bernard Clavaud, Thomas Rainasse.

1. Compte rendu de la réunion avec la communauté de communes

Les participants à cette réunion étaient, pour la Communauté de communes Creuse Sud-ouest : Sylvain Gaudy, président, et Sophie Lory, responsable de l'animation culturelle, pour la commune : Jean-Michel Pamiès, maire de St Martin Ste Catherine, et pour l'association : Jean-Paul. Le vice-président en charge de la culture, Jean-Yves Grenouillet, n'a pas participé à cette réunion.

L'objectif était de présenter à la Communauté de communes le projet d'alternance de sites dans lequel nous nous sommes engagés avec St Léonard. Notre projet a été reçu de façon positive par Sylvain Gaudy, notamment en raison des travaux en cours sur le territoire de destination touristique qui va de Limoges à Aubusson, en passant par St Léonard et le lac de Vassivière. La Communauté de communes Creuse Sud-ouest et la Communauté de communes de Noblat coopèrent déjà dans le cadre de ce projet. Notre initiative trouve donc parfaitement sa place et sa logique dans cet ensemble. La Comcom ne pourra pas soutenir le festival les années où il se déroule en Haute-Vienne. Nous devons décider si nous maintenons une animation en Creuse ces années-là. Elle pourrait se dérouler éventuellement dans le même créneau de date pour faire écho au festival à St Léonard (par exemple : soirée « de lancement » la veille du festival ou les après-midis pendant le festival ou le dimanche) ou sur un tout autre créneau sur le modèle du concert à Sardent en 2019. La date limite des demandes de subvention a été avancée au 15 décembre pour la Comcom CSO. Il faudra prendre position d'ici-là.

2. Election des membres du bureau:

Pour la constitution du bureau de l'association, sont élus ou réélus à l'unanimité des votants :

- Président de l'association : Jean-Paul Bouché,
- Trésorière : Gaëlle Bouché ;
- Trésorière adjointe : Evelyne Prigent ;
- Responsable technique : Bernard Clavaud ;
- Responsables communication : Gwendoline Charpentier/Patrick Berthet
- Responsable des bénévoles : Elizabeth Girodengo
- Secrétaire : Gaëlle Bouché

3. Budget 2022 :

L'information que nous ont donnée Alain Darbon et Jean-Pierre sur les fonds Leader sur le territoire de Haute-Vienne, à savoir que l'enveloppe complémentaire 2021/2022 était consommée en totalité, aurait pu/du amener une révision à la baisse du budget du festival 2022. A ce stade, nous le maintenons au même niveau pour le moment. En effet, Alain Darbon nous a informé qu'il pourrait exister un reliquat par rapport aux projets présentés, soit si certains n'aboutissent pas, soit si leur enveloppe est réduite. D'autre part, les montants qui avaient été mentionnés dans le budget, partenariats, billetterie, bar, étaient tous assez prudents. Par exemple, pour les mécénat et partenariat, les 4000€ seront atteints avec 2 partenaires que nous avons déjà : Optineris et Limoges-enchères ; nous devrions avoir de nouveaux partenaires tant sur la Comcom de Noblat que sur la Haute-Vienne et à Limoges.

Nous examinerons aussi la possibilité d'avoir un soutien de la DRAC.

Pour la programmation quelques groupes sont évoqués : Sanseverino, Gauvain Sers, Le Trottoir d'en face, Mouss et Hakim, Debout sur le zinc, Mes Soulers sont rouges, Les Fatals Picards. Festiz'ac a mis un post pour connaître les souhaits de ses followers.

4. Réunion avec St Léonard :

Des réunions vont se tenir avec les personnes dont Alain Darbon nous a communiqué les noms. La première aura lieu de 17 novembre à 10h à la mairie de St Léonard avec 2 de ses adjoints. Un des points importants sera d'examiner les sites possibles. Le maire aimerait la place où se tient la fête de la viande en raison de la proximité avec le centre-ville. Il faudra bien définir nos exigences (surface , locaux, parking artistes, besoins électriques...) pour que l'installation soit plus « légère » que sur le stade du Theil.

5. Fixation de la date du prochain CA :

**Prochaine réunion du CA le 14 décembre
à 18 h 30 sur place et par Skype**